

COMMENT CONSTITUER MON DOSSIER DE DEMANDE

AIDE À LA RÉALISATION DES TRAVAUX EN DOMAINE PRIVÉ POUR LE RACCORDEMENT À UN RÉSEAU EN FIBRE OPTIQUE

Qui ?

Je suis un **particulier** ou **une très petite entreprise** souhaitant me raccorder à la fibre optique. Mon opérateur a constaté que des travaux sont à réaliser sur mon terrain et m'a remis une attestation d'échec de raccordement

1



Je me connecte sur le site de l'Agence de services et de paiement, muni de mon attestation et dépose ma demande de prise en charge
=> <https://www.asp.gouv.fr/aides/fibre-optique-aide-au-raccordement>



Je peux déposer ma demande jusqu'au 31 janvier 2027.

2



L'Agence de services et de paiement **instruit ma demande.**



Des pièces ou informations complémentaires peuvent m'être demandées, je dispose alors d'un délai de 3 mois pour répondre.

Si mon dossier est complet et éligible, l'ASP m'adresse une notification d'octroi de l'aide (= décision unilatérale).

3



Je choisis l'entreprise de mon choix pour réaliser les travaux et lui fournis **la décision unilatérale de l'ASP.**

L'entreprise réalise les travaux et déduit de sa facture le montant de l'aide qui m'a été octroyé, je n'ai pas à le régler. Ce montant lui sera versé par l'ASP sur demande.